

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN LE 12 JANVIER 2026 À 19 H 00.

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean siège en séance extraordinaire ce 12 janvier 2026.

Étaient présents à cette séance :

Le maire : Georges Bachand

Les conseillers/ conseillères : Blanche Parisée, poste 1
Lola Lebrasseur, poste 2
Dario Beaudin, poste 3
Yann Rochepault, poste 4

Tous formant quorum, sous la présidence de M Georges Bachand, maire.

Assistant également à la séance, Mylène Poirier, directrice adjointe.

CONSTATATION AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate et mentionne dans le procès-verbal de la séance extraordinaire que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Je, soussignée, Karine Chouinard, Directrice générale et Greffière-Trésorier de la municipalité de de Rivière-Saint-Jean,

- *Certifie avoir convoqué tous les membres du conseil, annonçant la tenue de la présente assemblée,*
 - *Certifie avoir publié un avis public, annonçant la tenue de la présente assemblée et en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, 17 décembre 2025.*

Dépôt du certificat d'avis de convocation

La directrice adjointe dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée.

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Georges Bachand souhaite la bienvenue à tous les membres présents et après avoir constaté la légalité de la convocation et le quorum, déclare le quorum et l'ouverture de la séance extraordinaire portant exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation 2026.

RÉSOLUTION 01-26

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Lola Lebrasseur

IL EST APPUYÉ PAR Blanche Parisée

ET UNANIMENTÉ RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 janvier 2026 à 19 h 00, tel que déposé.

RÉSOLUTION 02-26

PRÉSENTATION PAR M LE MAIRE DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

M le maire présente le budget pour l'exercice financier 2026.

Le budget de l'exercice financier 2026 prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de **1 173 886.76\$**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	
Revenus :	
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE :	136 434.71 \$
EAU :	49 400.51 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES :	17 496.77 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES :	11 670.04 \$
NEIGE :	27 073.98 \$
PROGRAMME FOSSE SEPTIQUE :	33 917.00 \$
<i>Total des Taxes</i>	<i>275 993.01 \$</i>
Paiement tenant lieu de taxes	78 689 \$
Péréquation et Partage TVQ (MAMH)	100 616
Redevance Magpie	154 828 \$
Redevance Sheldrake	11 250 \$
Redevance Romaine	375 550 \$
Services rendus (Poste Canada)	3 600 \$
Autres (surplus accumulé)	173 360.75 \$
Total	895 393.75 \$
<i>Total des revenus</i>	<i>1 173 886.76\$</i>

Dépenses de fonctionnement :	
Administration générale - Conseil	123 496.79 \$
Administration générale -Administration	311 942.09 \$
Administration générale - Autres	111 256.98 \$
Sécurité publique	24 834 \$
Transport – Voirie municipale	264 163 \$
Hygiène du milieu - Eau potable et usée – Matière résiduelle	111 329.80 \$
Santé et bien-être - OMH	16 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement, tourisme	101 995.10 \$
Loisirs et culture	73 469 \$
Frais de financement -Caisse et remboursement prêt (FS)	35 400 \$
Total des dépenses de fonctionnement	<u>1 173 886 .76 \$</u>

RÉSOLUTION 03-26

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954.1, du *Code municipal du Québec*, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE lesdites prévisions budgétaires comportent des dépenses de l'ordre de **1 173 886.76 \$** et des revenus de l'ordre de **1 173 886.76 \$** pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Yann Rochepault

IL EST APPUYÉ PAR Dario Beaudin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 2026, tel que présenté ci-dessus.

RÉSOLUTION 04-26

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1, du *Code municipal du Québec*, le conseil doit préparer et adopter un programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028;

OBJET	2025	2026	2027	MODE DE FINANCEMENT
Mise aux normes des fosses septiques (3e année du projet)				
Construction	538 820 \$	→	→	Prêt financer
Salle communautaire Magpie (Fabrique de Magpie)				
Continuité de la planification des travaux selon les marches à suivre du ministère		→		En processus d. acceptation de la subvention PRACIM (MAMH)
FRR volet 3: Bloc sanitaire : 62 500\$				
Subvention	50 000 \$			FRR volet 3 MAMH
Mise de fonds - municipalité	12 500 \$			Municipalité
TECQ 2024-2028 : 548 436\$				
Mise aux normes de l'installation du point eau potable	20 000 \$			Programme TECQ 2024-2028
Recherche en eau Magpie (nouvelle étude)	50 000 \$	→		Programme TECQ 2024-2028
Descente de bateau	150 000 \$	→		Programme TECQ 2024-2028
Réfection de ponceau à Magpie	200 000 \$	→		Programme TECQ 2024-2028
Recherche en eau et installation d'un puit Salle communautaire-Magpie	50 000 \$	→		Programme TECQ 2024-2028

IL EST PROPOSÉ PAR Blanche Parisée
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 de la Municipalité pour l'année 2026, tel que présenté ci-dessus.

RÉSOLUTION 05-26

FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Dario Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur

ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 19h40

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président Georges Bachand déclare la séance levée à 19h40

Karine Chouinard
Directrice Générale
Greffière- trésorière

Georges Bachand
Maire

Mylène Poirier
Directrice adjointe